

# Version 10.4

- Nouveau bandeau usager
- Améliorations de la fiche administrative

# Nouveau bandeau usager

<https://www.youtube.com/embed/dYO4kAEDyPg>

Cette nouvelle version du bandeau usager permettra une adaptation de son contenu en fonction du profil utilisateur connecté. Ainsi la consultation du dossier de l'utilisateur pourra répondre aux besoins de chaque professionnel.

Lors de la livraison de cette fonctionnalité, la version actuelle du bandeau sera affichée pour tous les profils. Un écran de paramétrage permettra aux administrateurs d'adapter les blocs à afficher en fonction des profils utilisateurs.

De nouvelles possibilités d'affichage seront mises à dispositions dans les mois à venir ainsi qu'au fur et à mesure des évolutions de Livia.

# Améliorations de la fiche administrative

<https://www.youtube.com/embed/iFCQ9uwVA3w>

Le bloc « situation familiale » de la fiche administrative du dossier de l'utilisateur évolue. Celle-ci sera désormais présentée en quatre zones distinctes :

- Situation matrimoniale
- Enfant(s)
- Fratrie
- Parents

Il sera possible de préciser si la personne accompagnée est concernée ou non par les éléments affichés dans chacune des zones précédemment citées.

Si la personne accompagnée est concernée, il sera alors possible de saisir les informations suivantes.

- **Situation matrimoniale**

Les éléments existants dans le bloc situation familiale seront repris, à savoir les zones « situation matrimoniale », « depuis le ». La zone actuelle « conjoint » sera récupérée et affichée en lecture seule pour vos dossiers existants lors de la mise à jour. En effet une nouvelle zone proposant plus d'interactions avec le reste de l'application a été ajoutée. Les dossiers nouvellement créés bénéficieront directement de la nouvelle zone « conjoint ». L'ancienne zone étant vouée à ne plus être utilisée, nous vous invitons à repasser vos dossiers lors d'une prochaine actualisation de votre part et d'utiliser la nouvelle zone présentée ci-après.

Via la nouvelle zone « conjoint » il sera possible dans un premier temps de récupérer un contact enregistré dans la zone « famille et entourage » des contacts de l'utilisateur. Si la personne souhaitée n'est pas référencée parmi les contacts de la personne accompagnée, deux choix s'offrent à vous :

Créer ce contact et alimenter la zone « famille et entourage » du dossier de la personne,

Le contact est également accompagné par votre établissement ou un établissement de votre base Livia. Il vous sera alors possible de sélectionner le contact parmi la liste des personnes accompagnées.

- **Enfant(s)**

Les zones « nombre d'enfants » et « dont à charge » déjà existants seront reprises. Sur le même modèle que pour la nouvelle zone « conjoint » de la situation matrimoniale, il sera possible de sélectionner les enfants soit parmi les contacts de la personne accompagnée, soit parmi les usagers accompagnés de votre base Livia.

- **Fratrie**

Les zones « nombre de frères et sœurs » et « rang dans la fratrie » seront reprises. Idem que pour les deux cas précédents, il sera possible de sélectionner les membres d'une même fratrie soit parmi les contacts de la personne accompagnée, soit parmi les usagers accompagnés de votre base Livia.

- **Parents**

Pour cette partie, il était jusqu'à présent uniquement possible de préciser si les parents étaient séparés ou non. Bien entendu, l'information « parents séparés » sera récupérée.

Il sera désormais possible d'identifier les parents, sous le même système que pour les trois points précédents, à savoir présence dans les contacts ou personnes accompagnées par vos structures.

Il sera possible de préciser le type de garde, leur rythme ainsi que certaines particularités qui leur sont propres. Enfin une zone pièce jointe permettra de joindre une décision de jugement si la situation le demande.

Afin d'accueillir les nouveautés du bloc « situation familiale » l'ergonomie de la fiche administrative a été revue dans son ensemble.